INNOV IDEA

Objet

Sont finançables par la subvention, les dépenses couvrant forfaitairement les divers frais liés au projet innovant et engagés par la cible éligible (frais liés à la souscription d'une assurance, frais de déplacements, frais de communication, d'abonnement à des bases de données...).Sont également finançables toutes autres dépenses nécessaires à l'accompagnement de la cible éligible (frais de location, assistance, formation...) auprès d'une structure labellisée par la SNGF

Nature et plafond d'intervention

- Le financement est octroyé sous forme d'une subvention plafonnée à :
- 100.000 Dhs par porteur de projet
- 200.000 Dhs en cas d'entreprise constituée

Cibles éligibles

- Porteur de projet ou entreprise nouvellement créée, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par la SNGFE et souhaitant démontrer le potentiel et la faisabilité de son projet basé sur une idée innovante : nouveau produit, nouveau process, mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain....

Modalité de remboursement

- Financement non remboursable

Secteurs éligibles

- Secteurs innovants

Schéma de financement

- Subvention

Où déposer la demande ?

- Centre d'affaires de Marrakech : Tél : 05.24.42.38.49

Organisme gestionnaire

Source * : https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-idea

المركز الجهوي للإستثمار ▪ بني ملال-خنيفرة
Centre Régional d'Investissement ▪ Béni Mellal-Khénifra

* Les données de cette fiche sont à titre indicatif. Pour avoir des informations actualisées, merci de visiter le lien indiqué